

ÉCOLE HÔTELIÈRE

G E N È V E



Frais d'études
Formations Postdiplômes

Formations Postdiplômes

Année académique : 2027 - 2028

Total: CHF 12'550

Modalités d'inscription et acompte

Votre place dans le programme choisi est définitivement confirmée uniquement après réception des deux éléments suivants : le contrat de scolarité dûment signé et le paiement d'un acompte de CHF 1'000. Cet acompte est non remboursable et sera intégralement déduit du montant total des frais de formation. Des frais complémentaires peuvent s'appliquer pour l'accompagnement par un mentor dans le cadre de la réalisation du Business Plan.

Offres et avantages

Chèque de Formation CAF : Les étudiants résidant à Genève peuvent bénéficier du Chèque de Formation CAF d'un montant de CHF 2'250.

Autres avantages : Possibilité de paiements échelonnés, accès à des événements exclusifs et accompagnement personnalisé tout au long de la formation.

Réduction : 20% de réduction sur les frais de scolarité sur les autres formations continues.

Offres Early Bird : CHF 1'000 de réduction pour paiement des frais d'inscription minimum 90 jours avant la rentrée selon la deadline fixée.

Bourses et aides financières

Selon leur situation personnelle, les étudiants peuvent être éligibles à différentes possibilités de financement ou de bourses proposées par des organismes externes. L'EHG peut les orienter vers les ressources et interlocuteurs appropriés. Pour en savoir plus, nous vous invitons à contacter notre équipe Admissions.

Compris dans le tarif

L'ensemble des cours académiques : toutes les matières théoriques et pratiques nécessaires à la réussite de votre formation.

Un accès à vie à la plateforme EHG Talent : dédiée aux offres d'emploi, au networking et aux relations alumni, ainsi qu'un accès privilégié à notre forum de recrutement biannuel réunissant plus de 50 entreprises leaders du secteur.

Les repas en période présentielle : afin de garantir une alimentation équilibrée durant les journées de cours et de pratique.

À prévoir

Pour suivre la formation supérieure à l'École Hôtelière de Genève, certains frais et besoins supplémentaires sont à anticiper par les étudiants :

Assurances maladie et accident : Une couverture complète est obligatoire pour toute la durée de vos cours en présentiel.

Logement : Les étudiants doivent prévoir leur hébergement.

Transport : Les déplacements domicile-école ou en ville sont à la charge de l'étudiant.

Repas : inclus uniquement durant vos périodes de cours en présentiel.

Matériel : Les étudiant(e)s doivent disposer d'un ordinateur et d'une bonne connexion Internet pour suivre la formation dans les meilleures conditions.